1. *Débitrice:* **Ebénisterie Muller SA**, chemin de Praz-Roussy 4**, 1000 Lausanne**
2. *Délai pour contester l'état de collocation:* 20 jours après la publication
3. *Remarques:* Dépôt d'un état de collocation complémentaire ensuite de l'admission en 3e classe d'une créance préalablement contestée à hauteur de CHF 91'704.- et de l'admission en 3e classe d'une production tardive de CHF 44'666.30.
   L'état de collocation complémentaire est déposé à l'office des faillites de Lausanne, avenue Trabandan 28, Lausanne et au bureau du liquidateur où il peut être consulté.
   Délai pour intenter action en opposition au 12 avril 2007, sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.

   Jean-Claude Chaignat
   1055 Froideville

(03854954)